

Commission: Affaires politiques internationales

Question: La pénurie des ressources naturelles, source principale des conflits futurs ?

Auteur: Canada

Les ressources naturelles de notre planète ont été depuis les débuts des temps l'enjeu majeur du développement de l'espèce humaine, lui permettant ainsi de grandir se diversifier et s'adapter aux ressources données. Elles sont à présent surexploitées d'un 50% et sont le centre de nombreux conflits diplomatiques, politiques et civils, étant malgré cela le cœur de l'économie de nombreux états. Nonobstant leur nature inrenouvelable incline encore plus la balance de l'instabilité sociale envers leur chute et deviendra dans un futur proche le centre de nouveaux conflits mondiaux.

Le Canada est conscient de la complexité de cette question qui affecte toutes les nations du monde et prend une position ferme et avec un point de vue mondial lors de l'étude de celle-ci. On pourrait citer le projet numéro A034585-001 qu'on a développé à travers le Programme des Nations Unies, classifié comme projet pour le développement et la répartition des ressources naturelles, qui appuie le Gouvernement péruvien à l'investissement de résolution de conflits et de gérance de l'exploitation des ressources naturelles de leur territoire et la croissance économique comprise avec celle-ci.

Comme pays, on appuie un développement durable et public menée avec le consentement de notre population sur les exploitations des ressources naturelles non-renouvelables qui s'appuie sur un investissement constant sur le développement de ressources renouvelables pour ainsi éviter les conflits idéologiques causés par l'exploitation de ces premières.

Ainsi, le Canada opte pour une résolution des conflits causés par les ressources naturelles et leur exploitation de nature constructive et pragmatique envers les populations de la région exploitée. On pense que les conflits locaux, étant tous de nature diverse (tenant en compte les approches traditionnelles de résolution de chaque nation), devraient être réglés et étudiés cas par cas par l'ONU et non par les États couramment responsables qui ne devraient point se prendre la charge personnalisé d'une telle problématique d'effet mondial sur leurs épaules. La communauté internationale doit rester sensible au dialogue et mettre en place de nombreuses mesures pour le mettre en marche.

On considère qu'un système de distribution équitable des ressources actuelles devrait être également mis en marche pour prévoir des conflits internationaux à travers de nombreuses lois internationales votés au sein de l'ONU, pour ainsi éviter la mal distribution des biens de notre planète et sa surexploitation avec le but de subventionner des moyens de débat non pacifistes et illégaux comme le commerce illégal des diamants de sang africains.

Le Canada recherche la création et le maintien d'un environnement économiquement stable pour le développement économique équitable et durable de la communauté internationale, nous cherchons des alliés dans la survie de notre planète grâce aux ressources renouvelables tout en équilibrant l'économie. Nous sommes en constante activité dans ce domaine et entre autre nous avons signé des accords de coopération énergétique avec le Chili en 2013, l'Israël en 2012, l'Italie en 2014, le Japon en 2013 et la Norvège en 2011. Nous avons aussi activement participé aux communiqués du Conseil de Ministres Energétiques du G20 en 2015 et du G7 en 2015 et 2016. À cela on peut ajouter notre pacte conjoint de répartition énergétique avec les États-Unis et le Communiqué International de l'Agence d'Énergie et du Changement climatique à Paris le 18 Novembre 2015.

Nous voulons ainsi un renforcement des capacités des gouvernements centraux et régionaux face à la gestion des conflits causées par la mal-répartition, l'exploitation où le besoin de ressources naturelles à travers un accord international sensibilisant les populations civiles à l'urgence d'une répartition équitable et juste des ressources de notre planète.